

**BULLETIN
MUNICIPAL
DE PARISOT
N° 39**

81

JUILLET 1996

PARISOT

AU CONSEIL MUNICIPAL

- 9 JANVIER 1996 -

Goûter du 3^e Age : - Le goûter et loto offert par la mairie et les conseillers municipaux aux personnes âgées de la commune lieu le dimanche 4 février à 14 heures à la salle des fêtes.

Eglise de Parisot : - L'architecte des Bâti-ments de France propose ses services pour les travaux de réhabilitation de l'église de Parisot. Le Conseil Municipal souhaite plus d'informations et propose une rencontre avec l'architecte.

Boues de Giroussens : - M. le Maire informe le Conseil du projet d'épandage de boues séchées provenant d'une station d'épuration, dans la forêt de Giroussens. Il demande au Conseil Municipal d'être prêt à se mobiliser afin d'obtenir une information juste et objective et s'opposer le cas échéant à ce projet s'il s'avérait porter atteinte à la qualité de l'environnement.

- 12 FÉVRIER 1996 -

Maison des Vins du Gaillacois : - La commune de Parisot accepte de participer au financement de la Maison des Vins du Gaillacois pour un montant de 32.400 F. Il n'y aura pas de participation de fonctionnement.

- 12 MARS 1996 -

Vote des 4 taxes : - Le Conseil Municipal vote les taxes locales pour 1996, identiques à 1995 :

- T.H. : 8,03%	- F.B. : 14,71%
- F.N.B. : 58,67%	- T.P. : 13,92%

Contrat ordures ménagères : - Le Conseil Municipal faisant référence au rapport de la commission d'ouverture des plis

accepte l'entreprise Roques qui a proposé la meilleure offre.

Préparation budget 1996 : - Divers travaux d'aménagement seront inscrits au budget primitif de 1996 :

- une nouvelle garderie et bibliothèque seront réalisées dans le bâtiment de l'école maternelle,
- des plantations sont prévues dans la traversée du village,
- la réhabilitation du logement au dessus de l'école, en vue de sa location,
- l'achat de panneaux indicateurs de lieux-dits.

Les subventions versées annuellement à l'Arc et à l'Association GV Loisirs (dissoute) sont supprimées.

- 28 MARS 1996 -

Compte Administratif 1995 : - Vote du Compte Administratif de 1995 qui présente un excédent global de 687.987,36 F.

Budget Service Assainissement : - Obligation est faite aux communes d'établir pour les services d'eau et d'assainissement un budget annexe quelle que soit l'importance de ce service.

Il est créé à compter du 1^{er} janvier 1996 un service de collecte des eaux usées soumis au plan comptable M 49. Le budget de ce service est voté par le Conseil Municipal :

- Section de fonctionnement : 10.756,00 F;
- Section d'investissement : 5.749,00 F.

Budget Primitif 1996 : - Le Conseil Municipal vote le Budget Primitif de 1996 qui s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 1.802.051 F. et en

LE MOT DU MAIRE

Le bulletin de juillet 1996 que vous avez sous les yeux a été conçu par la nouvelle commission de rédaction.

Comme par le passé, cette commission a eu à cœur de maintenir les rubriques traditionnelles, auxquelles vous êtes attachés, et qui vous permettent de connaître les principaux événements de notre commune : bienvenue aux nouveaux arrivants, naissances, mariages et décès, comptes-rendus des diverses associations. Elle essaiera d'apporter quelque nouveauté en élargissant ses informations au cadre de la Communauté de Communes et aux événements qui, bien que se produisant dans des communes voisines, affectent aussi la nôtre.

Ainsi l'œuvre qu'est ce bulletin, créé en juin 1977 par l'équipe d'Aimé Escudié, et rédigé par Paul Poussou, pourra continuer. Au nom de la commune, je rends un amical hommage à l'historien Aimé Escudié pour sa chronique "Parisot d'Autrefois" et au rédacteur en chef, Paul Poussou, pour sa compétence dans la mise en page de ce journal.

Je tiens également à faire part de ma profonde satisfaction quant à la création d'une classe supplémentaire à Parisot, signe de la vitalité de la commune et qui laisse espérer un développement continu.

Y. VALAX

section d'investissement à la somme de 361.619,00 F.

Le budget du Centre Communal d'Action Sociale s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 4.000,00 F.

Ouverture de classe à l'école de Parisot : - Un avis favorable est donné à la proposition d'ouverture d'une classe à l'école de Parisot.

Contrat C.E.S. : - M. le Maire est autorisé à entreprendre les démarches pour l'embauche d'une personne dans le cadre des Contrats Emploi Solidarité.

Travaux école/garderie : - L'ouverture d'une nouvelle classe nécessite d'entreprendre des travaux de rénovation. Une subvention est sollicitée au Conseil Général pour ces travaux.

SAMEDI 17 AOUT A 20 H. - NOS GRILLADES



NOS JOIES

CARNET ROSE

- Le 25 avril 1996, Sarah est venue égayer le foyer de Joël et Sylvie Dellac, récemment installés à "Barrial".

- Le 25 mai 1996, Lionel, Nathalie Bavre et Mélissa, 8 ans ont accueilli Coraly, en leur demeure de "Douillac".

- Le 4 juin 1996, Mickaël est né au foyer de Stéphane et Adélaïde Bautista, au village.

MARIAGE

- Michelle Guérin et Jean-Pierre Bernat ont dit oui à M. le Maire le mardi 30 avril. Ils partiront pour un long voyage de noces à Mayotte.

BIENVENUE ...

- A M. et M^{me} Bernard Viallon qui se sont installés au village dans la maison "Poussou".

- A Alain et Christine Anna et leurs quatre filles, Géraldine, Marie-Angelina, Aline et Clémence qui ont emménagé dans l'ancienne maison "Gaudou" au village.

- A Bernard Jottreau qui occupe une maison à Ste Sigolène.

- A Didier Pradines qui s'est installé dans la rue principale, dans la maison "Galinier".

- A Véronique et Bernard Barriev qui habitent à "Nacaire".

- A Jean-Claude Larroque et à Madame, installés à "Bounal".

- A Pascal Thibaut et sa fille Virginie, installés depuis l'année dernière au Presbytère.

Souhaitons également la bienvenue à Marie-Thérèse Ribard, institutrice nouvellement nommée à Parisot et qui est une voisine puisqu'elle habite Saint-Anatole. Nous formons des vœux pour qu'elle se plaise dans son nouveau poste.

NOS PEINES

- M. Maurice Peyre, décédé le 8 mars à Gaillac a été inhumé à Parisot le 9 mars en présence d'une nombreuse assistance.

- Le petit Jordan Lacroix, né et décédé le 1^{er} mai a été inhumé au cimetière de Parisot. C'est le petit-fils de M^{me} Brigitte Delienne.

Nos sincères condoléances aux familles touchées par ces deuils.

COMITÉ DES FÊTES

Cette année encore, le Comité des Fêtes a essayé de vous offrir de belles fêtes de la Pentecôte. Par chance, le soleil était au rendez-vous, les différentes activités (bal, pêche, pétanque) ainsi que la fête foraine ont su satisfaire petits et grands. Nos efforts ne s'arrêtent pas là et c'est chaque année que nous essayons d'améliorer et de diversifier ces quatre jours de folie. Nous restons cependant conscients des difficultés mais notre motivation reste la plus forte car nous savons que vous

SIGNALISATION

Bientôt on ne verra plus errer dans notre commune des camions ou des automobilistes en perdition demandant à tous leur chemin.

Les panneaux directionnels précis et judicieusement placés, bientôt complétés par un plan général de la commune installé en face de la mairie, répondront à toutes leurs interrogations et leur permettront de rejoindre rapidement leur destination.

PARISOT FAIT TOILETTE

(... Suite ...)

Très bientôt, c'est un parfum de lavande qui accueillera les visiteurs qui traverseront ou s'arrêteront au village. En effet, des plantations d'arbres, de haies et de lavande ont complété, il y a peu, l'aménagement de la traversée du village.

L'abri-bus a pris des teintes roses en harmonie avec les bordures de trottoir et l'épicerie.

L'angle de la Grand'Rue et de la route de Coufouleux va se mettre à l'unisson puisque un petit parterre va y être aménagé, qui permettra de préserver, tout en assurant la sécurité, le magnifique puits qui était autrefois à l'intérieur de la maison Gaudou, magnifique puits construit en briquettes et en galets.

Ce vent de coquetterie étant contagieux, c'est la salle de la mairie, et la salle du Conseil qui vont à leur tour prendre de nouvelles couleurs, c'est pourquoi, provisoirement, la salle de classe accueille le Maire, la secrétaire ... et les visiteurs.

Dans le village apparaissent des bacs à fleurs, donc ... à suivre.

FESTIVITÉS

FÊTE DE LA MUSIQUE

Le froid et la grisaille n'avaient pas arrêté les amateurs de musique, ce samedi 22 juin ... et ils furent récompensés car les rythmes africains, les danses, les chansons (toutes chansons françaises) parvinrent à leur réchauffer le cœur. De jeunes artistes chanteurs firent la preuve de leur talent et les chansons humoristiques des parents d'élèves clôturèrent avec un sourire cette agréable soirée. Même les Aînés étaient représentés par M. Rayssac et M. Casse, très applaudis.

Une grande place avait été laissée aux amateurs qui se seraient présentés en dernière minute ... et qui ne vinrent pas ! Pourtant une super sono avait été mise en place à leur intention. Espérons que l'année prochaine ils seront moins timides. Une suggestion : pourquoi chaque asso-

COMMUNIQUÉ DE FRANCE TÉLÉCOM

France Télécom rappelle aux riverains des lignes téléphoniques l'obligation qui leur est faite d'élaguer à proximité de ces lignes.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à la mairie.

DIVAGATION DES CHIENS ET CHATS

Le Maire rappelle aux propriétaires que, par décret, la divagation de ces animaux est formellement interdite, de jour comme de nuit.

DÉPART

Le 27 avril, à la mairie de Lisle, les élus et anciens Maires des trois communes du canton se sont réunis pour fêter M^{me} Cambon, perceptrice à Lisle durant douze ans, qui quittait son poste pour rejoindre les services du Centre des Redevances de l'Audio-Visuel de Toulouse. Au cours du vin d'honneur, hommage a été rendu par les Maires et anciens Maires au dévouement et à la compétence de M^{me} Cambon à qui l'on souhaite une totale réussite dans ses nouvelles fonctions.

Présentons également nos souhaits de bienvenue à son remplaçant, M. None.

ciation, à l'instar des parents d'élèves, ne préparerait-elle pas pour la prochaine Fête de la Musique, un ou deux numéros ?

A l'année prochaine !

Pour perpétuer la tradition enfin rétablie, la Foire du 11 novembre se déroulera sur la place du village, avec tous les producteurs et habitants de la commune.

Qu'on se le dise !

GRILLADES

Les grillades, préparées et servies par la municipalité auront lieu le samedi 17 août à 20 h.

Tous les parisotains, particulièrement les nouveaux venus, qui pourront ainsi constater la convivialité qui règne dans notre commune, sont invités à y participer. On dansera !

Billets prochainement en vente à la mairie et à l'épicerie.

Nous tenons particulièrement à remercier tous les Parisotains et Parisotaines pour leur accueil et leur participation lors de la traditionnelle tournée des fouaces.

La fête de Pentecôte a encore, nous l'espérons, de belles années devant elle. De plus, la relève s'annonce bien assurée et nous tenons à féliciter nos nouveaux membres pour leur participation active. Les bonnes volontés sont toujours les bienvenues ainsi que les nouvelles idées.

Nous vous donnons doré et déjà rendez-vous pour l'année prochaine du 16 au 19 mai 1997 pour des fêtes de Pentecôte encore meilleures.

NOS SOCIÉTÉS

LA CATÉCHÈSE

L'année de catéchisme s'est clôturée le mercredi 19 juin à Lisle, au centre paroissial, où grands et petits étaient réunis dans la joie et la bonne humeur. Chaque cours a présenté le mime d'un passage d'évangile, suivi de la célébration de la messe, puis d'un pique-nique et de jeux pour ceux qui le voulaient.

L'enseignement du catéchisme est ouvert à tous les enfants, de l'école maternelle à la 4^e.

Pour inscrire vos enfants pour l'année prochaine vous pouvez téléphoner, dès maintenant ou au plus tard la semaine qui suit la rentrée scolaire, à :

- M. le Curé de Lisle : 63.33.37.60
- ou aux catéchistes de Parisot :
- Jacqueline Szarindou : 63.40.45.05
- Marcelle Néel : 63.40.47.09

Les cours auront lieu, en fonction des effectifs, soit à Parisot, soit à Lisle.

Bonnes vacances à tous, parents et enfants.

FAMILLES RURALES

Le Centre Aéré.

Il est ouvert du 1^{er} au 26 juillet. Déjà au 15 juin l'effectif était au complet et les inscriptions closes. Les activités sont axées autour d'un thème différent chaque semaine (l'espace, le moyen âge, etc.) présenté chaque vendredi aux parents, au cours d'une soirée conviviale.

Les activités traditionnelles : piscine, nuit sous la tente, sorties vélo, ont aussi toujours autant de succès auprès des enfants.

L'équipe d'animation, renouvelée en partie tous les ans, accueille cette année Lissy, une jeune américaine "au pair" dans le cadre de l'Association internationale A.F.S. "Vivre sans Frontière", une expérience très riche pour tous.

Le ping-pong.

Après une année transitoire, le ping-pong de Parisot reprendra ses activités le mardi 10 septembre 96 de 21 h. à 22 h. pour les adultes et enfants accompagnés.

Cette année, nous organiserons des rencontres avec d'autres communes.

Pour tout renseignement :
Patrice 63.40.30.31 H.R.

Le karaté.

"Rei"*. La première année d'existence officielle de notre club (15 adultes/13 enfants de 7 à 12 ans) a été récompensée par de multiples distinctions et grades acquis au niveau départemental par nos cadets :

- catégorie < 55 kgs
- médaille bronze Kata et combat pour Nicolas Néel,
- médaille d'argent Kata et combat pour Nicolas Miquel,
- médaille d'or Kata et combat pour Lory Thémot

catégorie 60 kgs

- médaille d'argent Kata et combat pour Anthony Longo.

Deux grades "ceinture noire 1^{er} Dan niveau national" pour Virginie Guillaumet et Elisabeth Thémot.

La sympathique fête de fin d'année (le 16 juin) a permis de mesurer l'enthousiasme et la volonté des plus jeunes, mais aussi des "anciens".

Le Bureau souhaite à tous de bons congés et après ce repos bien mérité, une fraîcheur retrouvée pour la rentrée.

Pour tous contacts :

- Adultes : Alain/Elisabeth Thémot
63.40.41.70
- Enfants : Philippe Méreau 63.33.32.17

* Rei = "Salut" en termes karateka.

L'Association "Familles Rurales" de Parisot-Peyrole est toujours prête à accueillir toute bonne volonté qui a envie de contribuer à développer l'animation du village. Elle tiendra son Assemblée Générale courant octobre.

A.D.M.R.

L'Assemblée Générale, sous la présidence de M. Pierre Olivier, responsable fédéral, a réuni une quarantaine de personnes à la salle des fêtes de Parisot le vendredi 14 juin. Une rétrospective de l'A.D.M.R. en cassette vidéo a retracé l'histoire des 50 ans de l'Association, suivie du renouvellement du Bureau, qui a été reconduit.

M^{me} Sirvin, infirmière coordinatrice des soins à domicile a fait le bilan de ce service très apprécié des familles pour le soutien qu'il apporte dans le suivi des personnes alitées. A l'heure actuelle, cinq familles de la commune bénéficient de cette aide.

Comme chaque année, les Parisotains ont répondu avec générosité à toutes les actions entreprises par l'Association ; tant les lotos que la vente des gâteaux ont connu un réel succès.

Malgré toutes les restrictions apportées aux aides pour le maintien à domicile, votre association reste fidèle à sa vocation : soutenir les personnes en difficulté dans le domaine familial pour leur permettre de faire face à leurs problèmes.

DANSE AFRICAINE

Comme chaque année, les séances de danse africaine, animées par un percussionniste, ont été suivies avec assiduité par un groupe d'inconditionnelles qui ont participé activement à l'animation de la Fête de la Musique, avec, cette année, une véritable chorégraphie.

Les séances reprendront le Lundi 7 octobre à 20 h.30 à la salle des fêtes.

A la cadence d'une heure et demie tous les

quinze jours, vous qui aimez le rythme, l'ambiance chaude des percussions, venez nous rejoindre bronzés et en forme après l'été.

Renseignements :

Nicole Milliet 63.40.47.23 H.R.

AMICALE DES AÎNÉS

C'est le 16 janvier 1996 que M. Gabelle nous a fait part de sa démission comme Trésorier. Nous comprenons son désir de se retirer de ses responsabilités, lui qui a été à l'origine de la création du club. Nous le remercions de son dévouement pour ses 20 ans de bénévolat et nous sommes heureux qu'il continue comme Commissaire aux Comptes.

Au cours de cette réunion un nouveau Bureau est voté :

- Président : M. Roger Blanc,
- Trésorière : M^{me} Rosette Pech,
- Secrétaire : M^{me} Arlette Marty.

4 février. Nous remercions M. le Maire et son Conseil Municipal pour le loto et le succulent goûter qu'ils nous offrent chaque année.

3 Mars. Traditionnel loto du club et nombreux joueurs. Comme tous les ans, la recette nous permet de gâter nos adhérents handicapés.

24 mars. Goûter de printemps, avec "Génération Accordéon" ; chants, danses, ambiance assurée tout au long de l'après-midi.

12 mai. Repas au "Relais Campagnard". Soixante-cinq convives prennent place autour d'une table bien garnie où trois couples amis fêtent leur noces d'or.

5 juin. Sortie à Carmaux avec trente-huit personnes : visite du musée et de la mine, déjeuner à Tanus et visite du château du Bosc.

C'est le 8 mars que nous avons accompagné M. Maurice Peyre à sa dernière demeure. Condoléances à la famille.

Nos projets :

- 3 juillet. Voyage à Sète, étang de Thau.
- 29 août. Sortie au Pas de la Casa.
- 13 octobre. Thé Dansant à 14 h.30 avec "Génération Accordéon", boissons et gâteaux gratuits à l'entr'acte.

Décembre. Goûter de Noël, avec "les Amis de la Chanson" de Lisle-sur-Tarn.

Le 1^{er} et 3^e mardi du mois à 14 h., joueurs de belote et amis sont heureux de se retrouver et de fêter leurs anniversaires avec quelques bonnes bouteilles.

Autant d'occasions de trinquer et de partager d'agréables moments ... venez participer, vous ne le regretterez pas.

Le Bureau

SAMEDI 17 AOUT A 20 H.
NOS GRILLADES

NOS SOCIÉTÉS (suite)

PARISOT'S ART

Cette année, l'exposition de peintures des 27, 28 et 29 avril réunissait, en plus des artistes de Parisot, ceux de Peyrole qui, s'ils ne furent pas très nombreux à exposer, furent cependant bien appréciés.

Un appel avait été lancé aux photographes amateurs qui auraient été inspirés par le thème "Parisot ou Peyrole insolite". Ils furent très peu nombreux à se manifester, mais la photographie de Sylvie Cambournac fut primée par le jury et récompensée par un livre d'art.

Les visiteurs de l'exposition furent nombreux, venant ou allant à Giroussens pour le marché des potiers qui avait lieu le même jour.

Le lundi fut réservé aux enfants des écoles qui vinrent admirer les différentes œuvres.

Il ne reste plus qu'à espérer que l'année prochaine ne connaisse la même réussite.

SOCIÉTÉ DE CHASSE

La Société de Chasse de Parisot invite ses adhérents et signataires à assister à l'Assemblée Générale annuelle qui se déroulera le dimanche 11 août à 10 h. à la salle des fêtes.

Ordre du jour

- Bilan annuel et financier,
- chasse gros gibier,
- règlement intérieur,
- questions diverses.

Cette publication tient lieu de convocation.

Le Bureau

TENNIS-CLUB

Avec l'arrivée des beaux jours, les adeptes du tennis vont s'éclater sur le terrain. Chacun doit s'assurer qu'il a bien la carte 1996.

Nous vous rappelons les tarifs :

- 120 F. pour les moins de 18 ans,
- 200 F. pour les adultes,
- 400 F. pour la carte familiale collective.

A bientôt, une raquette à la main !

P.S. : pour tout renseignement complémentaire s'adresser à :

- P. Néel 63.40.47.09,
- M.C. de Montleau 63.33.33.87,
- au secrétariat de mairie.

R.P.I. PARISOT-PEYROLE

Carnaval - Samedi 16 mars : grimés, parents et enfants se sont retrouvés à Parisot autour du Roi Carnaval pour chanter, danser et rire. Un moment plein de gaieté et de bonne humeur malgré un ciel bien capricieux.

PARENTS D'ÉLÈVES DE PARISOT-PEYROLE

L'année scolaire 95-96 étant terminée, nous souhaitons à tous les élèves du R.P.I. ainsi qu'à leurs parents de passer de bonnes vacances.

Nous remercions toutes les personnes ayant participé au loto qui a connu un grand succès.

Nos projets pour la rentrée scolaire. Reprise :

- des ateliers cirque et théâtre en espérant une plus grande participation et assiduité,
- de la garderie du mercredi après-midi,
- des séances de danse primitive pour les adultes et les ados.

Et enfin l'organisation d'un pique-nique d'ici la fin septembre avec un apéritif offert par l'A.P.E. (la date vous sera précisée ultérieurement).

Le Bureau

"JE M'ÉCLATE A PARISOT"

La petite dernière "Je m'éclate à Parisot", souffle sa première bougie.

Pour "l'Omelette de pâques", une cinquantaine de marcheurs, grands et petits, ont retrouvé au terme d'une longue marche fort sympathique les moins courageux chez la famille Néel pour se régaler des omelettes sucrées.

La soirée afro-antillaise du mois de mai, organisée avec le Tennis-Club de Parisot, a remporté un vif succès auprès de toutes les générations et nous remercions ceux et celles qui se sont habillés couleur locale !

Un repas entre adhérents clôture cette saison.

La rentrée est prévue pour le mercredi 11 septembre, 20 h.30 (au lieu du jeudi soir) pour la remise en forme douce. En attendant le plaisir de se retrouver, bonnes vacances à tous et toutes !

GROUPE THÉÂTRE

Tout vient à point qui sait attendre. Le spectacle si longtemps préparé a enfin eu lieu. De l'avis de beaucoup, il valait la peine de patienter ... Ce fut une grande première, "Au théâtre ce soir" à Parisot, en quelque sorte. Les spectateurs applaudirent le texte si amusant de Marc Gilbert Sauvajon, ainsi que la performance des acteurs amateurs qui s'étaient lancés dans une pièce de deux heures et demie. "Les enfants d'Edouard" n'ont pas fini leur carrière ce 2 mars, puisqu'ils ont été rejoués, en concurrence avec la finale de rugby, le samedi 1^{er} juin. Ceux qui n'ont pu assister à ces deux représentations, pourront les retrouver le samedi 28 septembre à Peyrole et, peut-être, le samedi 5 octobre en après-midi à Parisot, séance principalement destinée aux personnes âgées qui ne peuvent guère sortir le soir.

Le groupe a également reçu des troupes amies, Jean-Marie Combelles le 17 février dans "Thomas B", la troupe de Lavaré le 6 avril "Promenade autour de Prévert". Il s'est produit à Lavaré et à Lagrave avec "Terror of Oklahoma".

Déjà, les projets pour la rentrée se précisent : une soirée Vaudeville (Labiche, Courteline) en collaboration avec "Les Tréteaux de Lagrave", au mois de février et, plus tard, deux autres pièces. Vous pourrez alors voir de nouvelles recrues faire leurs premières armes, sous un nouvel éclairage très performant.

Pour l'heure, les comédiens amateurs vont faire une pause-vacances pour mieux se préparer à vous distraire et vous amuser.

midi a débuté par une originale et talentueuse interprétation des fables de La Fontaine par l'Atelier Théâtre de Marion Joullié. Ont succédé à ce spectacle un lâcher de ballons, des chants, des danses, des poésies proposées par tous les enfants du R.P.I. Un apéritif a clôturé ces délicieux moments. Les enseignantes remercient vivement les parents d'élèves pour leur participation active et généreuse lors de chacune de ces manifestations.

Voyages scolaires : grâce à l'Association des parents d'élèves, chaque classe a participé à une animation pédagogique : les enfants de maternelle se sont rendus à la ferme pédagogique "Terre Blanche" (St Lys) : ils ont soigné les animaux de la ferme et ont fabriqué du pain comme autrefois. Le cycle II a visité un autre type de ferme pédagogique à "La Borderie Basse". Les animaux et surtout la visite de la bisonnerie ont rete-

Après une promenade dans la cité de Carcassonne, les enfants du cycle III ont, quant à eux, découvert le fameux gouffre de Caprespine.

Création de poste : étant donné la hausse importante des effectifs (84 élèves actuellement), une création de poste est effective à la rentrée de septembre. Une nouvelle organisation des locaux s'impose donc : l'actuelle B.C.D. redevient une salle de classe, la bibliothèque/garderie est ainsi transférée dans l'ancienne cuisine (à proximité de la Maternelle) renouvée à cet effet. Le R.P.I. fonctionnera comme suit : maternelle : Sylvie Douhine, grande section - C.P. : Marie-Thérèse Ribard, CE1 - CE2 : Viviane Lindley, CM1 - CM2 : Danielle Lequime.

L'équipe enseignante actuelle est très heureuse d'accueillir Marie-Thérèse Ribard et lui souhaite une chaleureuse bienvenue.

Bonnes vacances à tous !

SUPPLÉMENT AU BULLETIN MUNICIPAL DE "PARISOT 81"

N° 39 - JUILLET 1996



PARISOT D'AUJOURD'HUI

LE SAVIEZ-VOUS ?

Après le Journal Régional et la météo de 12 h.30, France 3 avait coutume de présenter une carte postale d'un coin peu connu de notre région.

Un beau jour de janvier, les parisotains qui suivaient cette émission eurent la surprise de voir apparaître sur l'écran ... le si joli lavoir de

leur village. Des commentaires circonstanciés accompagnaient cette projection, évoquant la situation de Parisot, sa population et son patrimoine : Sainte-Sigolène, l'église Saint-Jacques. Ainsi, grâce à l'initiative de Jo Bounhiol qui avait envoyé cette carte, notre village aura fait son entrée sur les antennes de télévision.

SUJETS BRÛLANTS

Les ordures ménagères

Le projet de création d'une usine d'incinération à Graulhet, ainsi que les menaces de fermeture du centre de stockage d'ordures de Saint-Sulpice risquent de poser de gros problèmes de coût pour le ramassage des ordures. C'est pourquoi le Conseil Municipal s'est engagé dans la lutte contre cette fermeture et également pour le tri sélectif avant incinération, ceci dans un but de protection de l'environnement.

Il est clair que, dans un avenir très proche, il sera indispensable d'opérer le tri des ordures ménagères dans la commune elle-même. Afin de se préparer à ces nouvelles habitudes, nous engageons vivement les parisotains à bien déposer dans le récupérateur de verre, bouteilles et bocaux ; à déposer les gravas à la décharge (demander la clef à la mairie) ; à réserver les encombrants pour la benne qui est installée à cet effet deux fois par an ; à brûler, autant qu'ils le peuvent, papiers, herbe et cartons ; à mettre leurs ordures dans des poches bien fermées qu'ils déposeront dans le conteneur le plus proche de leur domicile en priorité. Ces petits actes de civisme éviteront de grosses dépenses, il faut y penser.

L'épandage des boues en forêt de Giroussens

Un projet de fertilisation des sols de la forêt par l'épandage de boues en provenance de la station d'épuration de Ginestous à Toulouse a semé l'émoi dans les vingt-deux communes limitrophes, utilisatrices de l'eau de la moyenne vallée du Tarn.

En raison des incertitudes émises dans le fascicule détaillant ce projet, surtout en ce qui concerne l'éventualité de la présence de métaux lourds, malgré l'assurance que cela n'est pas dangereux (il y a dix ans, l'amiante, non plus, n'était pas déclarée dangereuse) la municipalité a décidé d'adhérer au Comité de Défense et de signer une motion au Préfet du Tarn afin qu'il n'autorise pas cet épandage.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TARN ET DADOU ET "ESPACE 2000"

Commission "Agriculture"

Voici les différents objectifs retenus :

1. Maintenir un tissu rural important en abaissant les coûts de production et en favorisant l'organisation de la production et de la commercialisation.
2. favoriser le développement harmonieux de toutes les composantes du monde rural.
3. Contribuer à régler les problèmes d'environnement.

Pour ce faire, nous avons obtenu :

1. Une aide à la construction de hangars-ateliers pour les C.U.M.A. (Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole), 6 C.U.M.A. sont actuellement concernées dont celle de Parisot. La réalisation est prévue pour cette année.

2. Le tourisme rural est une diversification possible pour des agriculteurs. Elle nécessite une infrastructure adaptée qui pourra servir à tous les amoureux de la nature. Nous sommes donc en plein travail de reconstitution de sentiers de randonnée en collaboration avec les communes voisines. L'objectif est de réaliser une carte des sentiers de Tarn et Dadou avec les principaux pôles d'attraction.

3. La chasse à la pollution est à l'ordre du jour, mais les moyens ne suivent pas. Nous souhaitons expérimenter des techniques plus légères telles que le lagunage. L'essai porte sur des petits troupeaux. Certains départements comme l'Ain expérimentent même cette technique en lieu et place de station d'épuration. C'est dire si le bon fonctionnement de cette technique est à suivre de très près, la construction d'une station devenant obligatoire à partir du siècle prochain.

La Commission est particulièrement ouverte à tous les projets. Si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous en faire part. Actuellement, tous les projets d'intérêt collectif ont été retenus pour bénéficier d'une aide à leur réalisation.

Commission "Animation-Culture"

Groupe "Histoire Locale"

Une exposition photographique sur le patrimoine des communes de "Tarn et Dadou" a eu lieu les 7-8-9 juin à Lagrave.

Tous les passionnés d'histoire locale ont pu ainsi découvrir un territoire avec des sites et un patrimoine bien spécifiques à chaque commune. Le lavoir, la chapelle Sainte-Sigolène, l'église Saint-Jacques, le puits aux Maïzous, voilà les richesses de Parisot que l'on pouvait admirer durant ces trois jours.

Le samedi 8 a eu lieu le vernissage qui a permis au groupe "Histoire Locale" d'apprécier la réussite de cette manifestation grâce à son tra-

SAMEDI 17 AOUT A 20 H. - NOS GRILLADES